

Nouvelle convention de gestion du Cosog :

Toutes les organisations syndicales dénoncent la faiblesse des mesures proposées par la DRH !



Lors du Comité Unique de l'Établissement Public (CUEP) du 31 janvier 2025, la Direction a mis à l'ordre du jour un point sur la convention de délégation de gestion du Cosog.

La convention actuelle du Cosog, a permis, pendant près de 20 ans, d'assurer l'équité et la qualité des prestations ; cependant, la Direction a décidé de dénoncer cette convention avec effet au 31 décembre 2025. Ce choix s'apparente à un tour de passe-passe visant à réduire les effectifs actuels de 70 ETP, ce qui ne peut être accepté.

Actuellement, la Direction propose 65 postes alors que nous devrions en avoir 70 ; cette proposition pénalise les agents à temps partiel et ne respecte pas les engagements pris.

De plus, le manque d'effectifs a freiné le développement de nouvelles prestations, et la gestion de cette réorganisation par la Direction des Ressources Humaines a été défailante.

Le Cosog fait face à des départs annoncés et à des risques opérationnels importants et bien identifiés, notamment pour les colonies d'été. **Qui assumera la responsabilité des situations qui vont en découler ?**

Sur le plan financier, la Direction propose des compensations financières qui sont largement insuffisantes, notamment pour les retraités et en ce qui concerne le secteur Montagne.

Rappelons que le Directeur général précédent a cédé le Chalet de Courchevel pour 65 M€.

Il est légitime d'en faire bénéficier en partie les personnels pour qu'ils puissent, de nouveau, offrir à leur famille des vacances à la neige, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui pour une majeure partie des agents.

L'UNSA revendique une dotation de 3,50 % de la masse salariale pour le COSOG, afin de garantir un avenir meilleur pour tous les agents.

Les 5 organisations syndicales représentatives de l'Établissement public : UNSA, CFDT, CGT, CFE/CGC et SNUP ont voté contre cette décision, et ce point sera représenté devant les instances le 13 février prochain.

Vous pouvez compter sur l'UNSA pour défendre le Cosog !



Géraldine Boureau

Responsable UNSA du site d'Angers

« L'UNSA est l'organisation syndicale à laquelle j'ai adhéré par conviction »

Présente-toi en quelques lignes.

Arrivée en 2011 à la CDC par le biais d'une mobilité depuis le ministère du travail suivie d'une intégration, j'ai évolué dans différents métiers et sphères de l'EP CDC. J'ai fait la plus grande partie de mon parcours à la DPS : les retraites (notamment l'action sociale dont j'ai été responsable pour l'Ircantec pendant 6 ans), juste avant de devenir permanente syndicale, la formation professionnelle en tant que responsable du service en charge du pilotage budgétaire et du contrôle et de la lutte contre la fraude au Compte Personnel de Formation. J'ai aussi passé 3 ans à la Banque des territoires (ex DR), dans l'activité des prêts à l'habitat et aux collectivités. J'étais élue municipale à cette période et l'action de la CDC dans les territoires me parlait particulièrement.

Très attachée à l'intérêt général, j'ai évolué dans mes postes avec une recherche de mission derrière le poste. C'est une grande fierté pour moi de travailler dans ce bel établissement public que j'ai choisi d'intégrer après une première partie de carrière en tant qu'agent de contrôle à l'inspection du travail (un métier passionnant qui m'a beaucoup appris).

Pourquoi as-tu rejoint l'UNSA ?

L'UNSA est l'organisation syndicale à laquelle j'ai adhéré par conviction il y a plus de 15 ans maintenant, bien avant mon arrivée à la CDC. J'ai observé le fonctionnement de l'UNSA CDC et j'ai constaté une dynamique constructive, réformatrice et pragmatique. C'est une dynamique et des valeurs que je partage. Elles doivent être incarnées par les représentants du personnel pour accompagner les collaborateurs, les collectifs de travail dans un monde en constante évolution, transformation. Les postures idéologiques peuvent revêtir une forme de garantie mais sont souvent un frein à des évolutions en faveur des agents et par voie de conséquence en faveur des collectifs et des activités de la structure. L'UNSA n'est pas un syndicat dogmatique, il sait écouter, proposer, s'opposer aussi bien sûr.

De plus, l'UNSA CDC est constituée d'une équipe motivée, impliquée. Il constitue le premier syndicat de l'EP, sa parole porte ce qui est important pour dialoguer, amorcer des évolutions, faire aboutir des négociations. J'apprécie les défis et je suis une femme de résultats donc travailler dans ce contexte et dans cet état d'esprit me convient tout à fait.

Que penses-tu apporter à l'UNSA ?

Au gré de mes mobilités et postes divers occupés, j'ai acquis une grande expérience sur le fonctionnement d'une organisation, sur les métiers et leurs process, sur les problématiques managériales mais aussi des « travailleurs », sur les attentes, les contraintes des différentes parties d'un collectif de travail. Aussi j'ai à cœur de puiser dans mes expériences diverses, dans ce que j'ai pu entendre de la part des collègues dans les services pour signaler, accompagner, proposer, défendre, négocier.

Oui à plus de droits
Oui à plus d'autonomie
Oui à plus d'écoute

Je dis oui à l'UNSA !

